

DAJI/2024/Décision/Tarifs/31

Décision portant approbation des tarifs pour le colloque « R&D Imaging »

**Le Président d'Aix-Marseille Université**

**Vu** le Code de l'éducation,  
**Vu** la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités,  
**Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,  
**Vu** la délibération n°2023/01/24-03-CA du Conseil d'administration en date du 24 janvier 2023 relative à la tarification des infrastructures de recharge des véhicules électriques,  
**Vu** la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1<sup>er</sup> février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,  
**Vu** la demande d'approbation des tarifs des frais d'inscription présentée par l'Institut Marseille IMAGING en date du 25 juin 2024,

**Considérant** que l'Institut Marseille IMAGING a présenté une demande d'approbation des tarifs d'inscription pour le colloque « R&D Imaging » qui se déroulera du 4 au 8 novembre 2024,

**DÉCIDE**

**Article 1 :**

Sont approuvés le montant des tarifs d'inscription hors taxes pour l'organisation du colloque « R&D Imaging ».

Ce colloque aura lieu du 4 au 8 novembre 2024 sur le Campus Santé Timone (le hall « médecine » et l'amphithéâtre « CERIMED »).

Les tarifs d'inscription sont ainsi définis :

Catégorie	Droit d'inscription
Inscription CONGRES ETUDIANT	Gratuité
Inscription CONGRES CHERCHEUR/ENSEIGNANT	Gratuité
INSCRIPTION CONGRES INDUSTRIEL	Gratuité
Inscription supplément « soirée Gala »	35 euros

**Article 2 :**

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 04 juillet 2024

Eric BERTON  
Président d'Aix-Marseille Université



Publié le : 10 JUIL. 2024

Transmis au Recteur le : 10 JUIL. 2024